

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 413

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Février 2001

«La langue de la télévision, elle, devient de plus en plus une bouillie.
D'être ouverte à tant de gens qui ne savent pas parler, qui ne savent pas formuler leur pensée,
la télévision exerce un vrai ravage dans le vocabulaire aussi bien que dans la syntaxe.»

(Maurice Druon)

«Guest's house»

Un quotidien lausannois nous annonce l'ouverture prochaine d'une «*guest's house*». Ce terme peut désigner *a)* une pension de famille; *b)* un hôtel d'entreprise ou de société destiné à héberger du personnel en transit ou encore non installé.

Le bâtiment dont il est ici question est plus précisément un hôtel pour routards. Cela se dit bien en français. Mais peut-être s'agit-il d'un établissement destiné exclusivement à la clientèle anglo-saxonne.

(Défense du français, n° 413, février 2001)

Loir, Loire

L'orthographe des noms de départements français avec *Loir* et *Loire* sera facilitée par un moyen mnémotique qui consiste à savoir que dans tous les noms de départements comportant *Loir* ou *Loire* l'autre élément a un nombre de lettres (4 ou 5) équivalent à *Loir* ou *Loire*: Eure-et-Loir, Loir-et-Cher; Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Saône-et-Loire.

Il y a un département de la Loire (chef-lieu Saint-Etienne) et un département du Loiret (chef-lieu Orléans) mais pas de département du Loir.

(Défense du français, n° 413, février 2001)

Historique

L'adjectif *historique* désigne tout ce qui appartient à l'histoire, qui a un rapport avec l'histoire: dates, événements, personnages historiques. «*Il n'y a rien d'historique dans cette foule de faits minutieux que je rappelle*» (F.-N. Mollien).

Il est excessif et ridicule d'employer *historique* comme un superlatif de l'éphémère en parlant d'un exploit sportif, du cours record d'une monnaie, d'une température au-dessus ou au-dessous de la normale, etc. La langue française ne manque pas de termes appropriés: extraordinaire, mémorable, remarquable, éminent, rare, inhabituel, exceptionnel, etc.

(Défense du français, n° 413, février 2001)

«Mobbing»

L'administration fédérale va, paraît-il, se prononcer prochainement sur la prévention du «*mobbing*», à la suite de plaintes émanant de personnes s'estimant «*mobbées*» (!).

Cet anglicisme (de *to mob*: assaillir, assiéger, houspiller, molester, malmener, importuner) peut aisément être remplacé par: harcèlement (moral, psychologique, sexuel), maltraitance, tourment, persécution, etc.

(Défense du français, n° 413, février 2001)

Insigne

Dans l'adjectif *insigne* le préfixe *in* n'a pas le sens privatif qu'il a, par exemple, dans *indigne*. Est insigne ce qui est digne d'être remarqué, d'être distingué en bien ou en mal: honneur insigne, malheur insigne. Se dit aussi en parlant des personnes: personnage insigne par ses services. Pris absolument, *insigne* ne s'accorde guère qu'à des noms exprimant un vice, un défaut: un insigne fripon.

Le substantif *insigne* (décoration, médaille) est masculin: avoir un insigne à la boutonnière.

(Défense du français, n° 413, février 2001)

Néphrite, névrite

Ces deux paronymes désignent des maladies différentes. La *néphrite* (du grec *nephros*: rein) est une maladie inflammatoire du rein. Adj.: néphrétique (et non néphritique).

Ce mot désigne aussi, en minéralogie, une variété de jade.

La *névrite* (du grec *neuron*: nerf) est une lésion inflammatoire ou dégénérative des nerfs. Adj.: névritique.

(Défense du français, n° 413, février 2001)